

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'Etat (SPSI) (suite)

⇒ une stratégie qui distingue :

- ▶ les services qui seront regroupés, au sein de bâtiments rénovés sur le site de l'ancienne école de gendarmerie du Mans.

- ▶ les services de l'Etat maintenus dans leurs implantations immobilières : la préfecture et les sous-préfectures, la direction départementales finances publiques, la Gendarmerie nationale, les services des ministères de la Justice et ceux de la Défense nationale. Le patrimoine de ces administrations sera néanmoins optimisé notamment en matière de thermicité.

Le SPSI sera validé par le préfet de région avant la fin de l'année 2010.

L'Etat regroupe ses services dans les locaux de l'ancienne école de gendarmerie

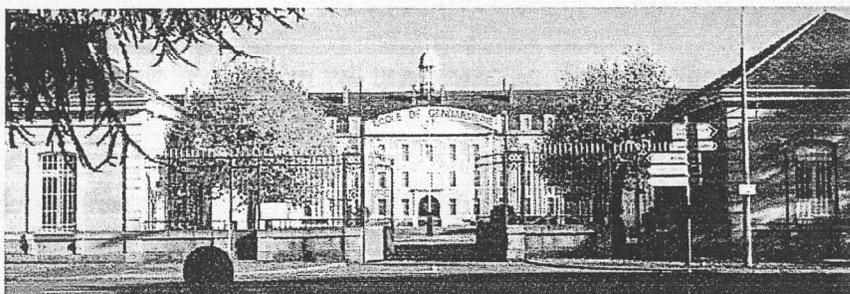


Photo du site avant travaux

Le Premier ministre, François FILLON, a décidé de regrouper sur le site de l'ancienne Ecole de gendarmerie 1 000 agents de l'Etat et des établissements publics, en poste dans l'agglomération mancelle d'ici 2015.

Dès la fermeture de l'Ecole de gendarmerie, en septembre 2009, Emmanuel BERTHIER, préfet de la Sarthe a été chargé de conduire des travaux de réflexion sur le devenir du site. L'étude, réalisée en étroite relation avec les collectivités territoriales, la Ville du Mans, la Communauté urbaine, le Conseil général de la Sarthe, montre que la clé du développement de la zone passe par la création d'un pôle tertiaire dans la partie Ouest de l'ancienne Ecole.

Le projet validé retient le regroupement sur le site de l'ancienne Ecole de gendarmerie des services et directions suivants :

- ⇒ la direction des territoires (DDT),
- ⇒ la direction de la cohésion sociale (DDCS),
- ⇒ la direction de la protection des populations (DDPP),
- ⇒ l'inspection académique (IA), le centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) et le centre d'information et d'orientation (CIO),
- ⇒ l'agence régionale de la santé (ARS),
- ⇒ le service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP),
- ⇒ l'unité territoriale de la direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement (UT-DREAL),
- ⇒ l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UT-DIRECCTE),
- ⇒ les services de la douane,
- ⇒ l'office national des anciens combattants (ONAC),
- ⇒ les établissements publics de l'Etat implantés dans la Sarthe.